

pension de réversion

Par **mickela**, le **15/09/2020** à **13:00**

Bonjour,

Je me suis mariée en décembre 1974, nous avons divorcé en novembre 1981, nous n'avons pas eu d'enfant, cet ex conjoint est décédé en décembre 2011.

Quelques années plus tard je me suis remariée en mars 1983, nous avons eu une fille et en mars 1997 nous avons divorcé.

Ma question est la suivante : mon 1er ex mari étant décédé en 2011, puis je faire une demande de pension de réversion tardive car je l'ai appris récemment.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **15/09/2020** à **14:15**

Bonjour

Vous aviez déjà posé une question à ce sujet

https://www.legavox.fr/forum/civil-familial/vie-privee/pension-reversion_130701_1.htm